

« Partenariat pour l'insertion et l'emploi des jeunes par le sport » Communication pour le séminaire internationale de l'ONSCT (Hammamet-Tunisie 13 et 14 mai 2005)

Par : Giovanni di Cola BIT Genève

1. Contexte et justifications

L'Équipe Inter-agences des Nations Unies sur le Sport au service du Développement et de la Paix a présenté son rapport au Secrétaire Général des Nations Unies en septembre 2003 avec des recommandations allant dans le sens d'un plus grand partenariat entre les institutions en charge avec les thèmes du développement et celles s'occupant du sport tant au niveau local que national et international.

Pour sa part, l'assemblée Générale des Nations Unies a déclaré (Résolution 58/5) l'Année Internationale du Sport et de l'Éducation Physique en 2005 et a encouragé la communauté internationale à s'engager en faveur des synergies entre le sport et l'éducation des jeunes pour leur bien être et leur insertion durable dans le monde du travail.

Afin de contribuer substantiellement à cette initiative, après avoir organisé un séminaire en avril 2003 sur l'emploi et le dialogue social dans le secteur du sport, le BIT a développé une méthodologie pour un « cadre commun de partenariat » favorisant un travail conjoint des acteurs du sport et du monde du développement et ayant pour objectifs: la promotion et le développement du sport d'une part ; et la promotion de l'insertion sociale et économique des jeunes par le sport, d'autre part. Cette méthodologie a été présentée entre autres, lors du séminaire international sur le sport pour le développement réunissant une centaine entre résidents coordinateurs du système des NU et secrétaires généraux des Comités Olympiques Nationaux ainsi que le CIO et les agences du système des NU. Ce séminaire a été organisé par le CIO, le Conseiller Spécial du M. K. Annan pour le Sport et le Développement, Mr Adolf Ogi et le directeur du Bureau de New York du Sport pour le Développement et la Paix, M Djibril Diallo. A ce titre, il est important de signaler que parmi les recommandations du séminaire, il convient « d' :

- Organiser des réunions régulières entre les équipes pays des Nations Unies et les CNO pour mieux comprendre le rôle de chacun et fixer des objectifs communs.
- Organiser des réunions avec les autorités gouvernementales régionales et sous-régionales, ainsi que nationales, sur le rôle du sport pour tous.
- Travailler avec les comités nationaux de l'Année internationale du sport et de l'éducation physique pour promouvoir le concept du sport en faveur du développement.
- Intégrer le sport dans les programmes régionaux (NEPAD), les programmes nationaux (stratégie de réduction de la pauvreté / PRSP, plans sectoriels) et les plans de développement des Nations Unies (plan cadre pour l'aide au développement / UNDAF, programmes des pays. »

II. Activités sur le terrain : le cas du Sénégal

C'est dans cet esprit et en consultation avec le BIT, que le Ministre d'État en charge des Sports du Sénégal a pris l'initiative d'explorer différentes pistes utilisant le sport dans une perspective

de développement économique et social, entre autres au niveau communautaire et local avec des activités génératrices de revenus autour du sport ; dans le domaine de la formation des jeunes afin qu'ils deviennent des leaders sociaux et dans le domaine des services pouvant être générés par le monde du sport dans le cadre de championnats et événements divers. Par ailleurs, le Sénégal entreprend un inventaire des métiers qui inclut ceux relatifs aux sports.

Un séminaire sur l'insertion sociale et économique des jeunes par le Sport s'est tenu à Dakar le 21 et 22 décembre 2004 au Stade Léopold Sedar Senghor avec la participation de 46 représentants des directions du Ministère des Sports, des Ministères du Travail, du Tourisme, des PME, des collectivités locales, des régions, du mouvement associatif, des constituants du BIT en particulier des la CSA et de la CNTS, des universités, de L'INSEPS et de fédérations sportives nationales telles que la pêche sportive, l'aviron et le canoë-kayak, le tennis de table, les échecs, la lutte traditionnelle, le karaté, le football, le basket. Par ailleurs, le PNUD, l'UNESCO et la fondation Olympafrica ont pris part aux travaux du séminaire ainsi que la CONFEJES, ainsi que le CNOSS.

A. Mise en place d'un cadre de référence en 3 parties :

- problématique : sport de compétition et sport pour tous, relation avec les milieux et potentiel du sport traditionnel ou le Sénégal
- État des lieux de l'existant en terme de législation à commencer par la loi cadre et les textes régissant les statuts des agents du sport et les institutions y inclus celle à but lucratif comme le fitness; révision éventuelle de certains règlements ;
- propositions : pladoyer auprès des acteurs et des partenaires, re dynamisation des partenariats existants notamment avec les entreprises à l'image entre autres du programme PALPICS, présenté par le PNUD, visant à renforcer la responsabilité sociale de l'entreprise par le sport et l'environnement, ou des d'activités d'Olympafrica de partenariat avec des agents du développement au niveau local et communautaire
- La proposition sur l'inventaire des métiers du sport (si possible par l'INSEPS avec l'appui de la direction de l'emploi) dans le sponsoring, le marketing sportif, l'organisation d'événements, l'encadrement sportif et l'apprentissage pour les jeunes ; l'accent sur sport éducation et formation en reconnaissant les institutions qui contribuent à l'insertion sociale par le sport et qui peuvent jouer un rôle important en la matière.

B. Identification de partenariats autour de pôles sportifs/économiques et sociaux:

a) sport de l'eau (natation, pêche sportive et aviron canoë/kayak); b) sport de l'esprit (échec, dames etc... c) sport de combats (karaté, lutte, taekwondo etc..)

Ces pôles constituent une opportunité de:

- Développer des services (exemple pêche sportive capable d'assurer la maintenance des bateaux pour canoë et pour l'aviron) et d'aider pour la logistique et tant que services ; tourner les capacités locales existantes qui assurent actuellement des emplois non stables et de l'auto emploi en services pour des emplois durables (avec des projets qui incluent systématiquement des micro-assurances) à terme.

- Formation pour l'insertion sociale et économique et l'emploi des jeunes. Cela est notamment le cas des sports de combat qui contribuent à renforcer les valeurs et les capacités techniques des jeunes à travers l'éducation et la formation, notamment.
- Des écoles sont également créées par ces activités, elles offrent un cadre pour la formation à l'emploi et l'apprentissage qui n'est pas à négliger. Ces sports offrent également des services par ce biais. A ce titre, la distinction entre software pour les fédérations comme les sports de combat (valeurs du sport et formation par disciplines) et le hardware pour les sports de l'eau par exemple (davantage de logistique et d'infrastructures impliquées) est sans doute utile pour grouper les fédérations de sorte que des synergies puissent voir le jour. Il s'agit d'exploiter des ressources techniques qui ne sont presque jamais valorisée en termes économiques et sociaux y inclus pour l'insertion et l'emploi.
- La notion de partenariat doit être approfondie par la mise en place des initiatives identifiées. En effet, comme cela a été également indiqué par le directeur des programmes d'Olympafrica «on se tourne plus facilement vers les projets que vers la mise en oeuvre d'activités dont les ressources sont souvent disponibles auprès des acteurs locaux et des institutions sportives et non ».

III. Le cas du Salvador

Le Ministère du travail et de la Sécurité Sociale du Salvador a pris l'initiative, avec l'assistance du Bureau Internationale du Travail (BIT), et en consultation avec le Comité Olympique National du Salvador (COES), d'organiser un séminaire sur l'insertion sociale par le sport. Il a déclaré que le grand nombre de praticiens du sport dans le pays aura des conséquences sur le développement des services et des emplois pour les jeunes. Les 45 participants au séminaire, qui a eu lieu en janvier 2005 à San Salvador, ont abouti, entre autres, aux recommandations suivantes :

i) au niveau des politiques :

- Reformuler la législation cadre sur le sport, afin d'ouvrir de nouveau l'École d'Éducation Physique du Sport, instance dont la responsabilité est celle de former des professeurs en sport.
- Réduire les risques de santé, liés au manque de pratique d'activités physiques et sportives avec des campagnes de sensibilisation du sport.
- Établir un plan de mobilisation en vue de développer des « sponsoring » pour permettre aux athlètes de haute performance de s'entraîner dans des bonnes conditions.

ii) au niveau des projets :

- Renforcer les actions avec les gouvernements locaux et les collectivités locales en vue de favoriser la pratique du sport
- Développer dans les centres de récréation des travailleurs du Ministère du travail, des services et des emplois en relation avec le sport et l'environnement, le sport et le tourisme ;
- Etablir un réseau de partenaires stratégiques en vue de rendre plus efficaces les ressources, les capacités techniques, les programmes, tant publics, que privés ou académiques.

Suite au séminaire de janvier 2005, deux étapes ont été déjà entamées, à savoir : la signature de deux conventions entre le Ministère du travail, le Secrétariat à la Jeunesse et le COESS, afin de que le sport soit reconnu officiellement comme un facteur majeur de la nouvelle politique du développement des jeunes du pays, et que les potentialités des centres de récréation pour des travailleurs (souvent utilisés par les fédérations sportives pour l'entraînement et l'organisation des compétitions) sous la direction du Ministère du travail soient révisées. Dans ce contexte cela serait un premier pas pour reclasser les sites affectés sportifs ayant pour but de permettre la création des emplois et des services.

Conclusions and suggestions

I. Partenariats

- Le sport et le développement deviennent des instruments privilégiés pour les jeunes en insertion sociale par le sport, pour les potentialités d'embauches et de création de nouveaux emplois dans le secteur sportif, pour l'éducation par le sport pour l'insertion des handicapés par le sport.
- Le monde du développement peut bénéficier des partenariats avec le monde du sport, à plusieurs niveaux.
- Un curriculum est en cours de préparation sur « leadership des jeunes par le sport », dont l'objectif est la mise en réseau des entraîneurs et des travailleurs sociaux avec les universités et les académies de sports.

II. Politiques et projets

- La conception et montage des projets ne peuvent pas ignorer les politiques sociales et économiques.
- La participation des femmes doit être considérée de façon systématique.
- La gouvernance et la transparence sont aussi deux matières importantes pour un travail conjoint entre les institutions du sport et celles du développement.
- Le travail des éducateurs sportifs, entraîneurs et coaches souvent pris en compte seulement en vue du développement sportif, mais il peut être aussi développé comme un service social.
- Les fédérations sportives sont un bon exemple de la formulation des normes (voir les règlements arrêtés pour les compétitions et du Comité Olympique International (CIO).